

## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

## VILLE DE VINCENNES

## DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION (N°950) DE MISE A DISPOSITION DE L'AUDITORIUM JEAN PIERRE MIQUEL A L'ASSOCIATION «LES ARTS FLORISSANTS », A TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-24-219 EN DATE DU 03 JUILLET 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de la fondation « Les Arts Florissants » représentée par madame Aude BALESTIC, en qualité de responsable de production, dont le siège est situé 32 rue du Bâtiment, 85210 Thiré, d'organiser des répétitions dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, le 16 avril de 14h00 à 21h30 et 17 avril 2024 de 10h30 à 16h00, puis pour une générale publique à partir de 16h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## DÉCIDE

**DE SIGNER** avec la fondation « Les Arts Florissants » représentée par madame Aude BALESTIC, en qualité de responsable de production, dont le siège est situé 32 rue du Bâtiment, 85210 Thiré, une convention de location de salle, pour un montant de 186,29 € T.T.C (cent-quatre-vingt-six euros et vingt-neuf centimes), afin d'organiser des répétitions dans l'Auditorium Jean-Pierre-Miquel, , le 16 avril de 14h00 à 21h30 et 17 avril 2024 de 10h30 à 16h00, puis pour une générale publique à partir de 16h00;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme, L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

**Annick VOISIN** 

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20240703-Imc1H11916H1-AR Date de réception en Préfecture : 03/07/2024

Date de Publication : 04/07/2024